

Thierry Suquet est le nouveau préfet de Vaucluse





<u>Comme nous l'avions annoncé la semaine dernière</u>, c'est bien un homme qui remplacera la préfète de Vaucluse en partance pour l'Elysée. Il s'agit de l'actuel préfet de Mayotte.

Thierry Suquet vient d'être nommé au conseil des ministres de ce mercredi 14 février préfet de Vaucluse et ceci à compter du lundi 4 mars. Il succède à Violaine Démaret (promotion Aristide Briand de l'Ena) qui avait pris ses fonctions dans le département en août 2022. Cette dernière quittera son poste à la fin du mois de février pour rejoindre le palais de l'Elysée en tant que conseillère intérieur et sécurité auprès du président de la République où elle prendra le relais de Frédéric Rose, nommé nouveau préfet des Yvelines.

Préfet de Mayotte depuis près de 3 ans

Nommé depuis juin 2021, Thierry Suquet est l'actuel préfet de Mayotte où la situation est particulièrement tendue actuellement en raison d'un mouvement social contre l'insécurité et l'immigration clandestine.

Né le 10 avril 1960 à Constantine en Algérie, le nouveau préfet de Vaucluse est titulaire du Diplôme d'études supérieures d'administration municipale (DESAM) et d'un diplôme d'études supérieures spécialisées de gestion des collectivités territoriales. Plus tard, il fera notamment parti de la <u>promotion Valmy de l'Ena entre 1996 et 1998</u>.



Ecrit par le 15 décembre 2025

Ancien délégué pour la défense et la sécurité

Thierry Suquet a notamment été aussi tour à tour secrétaire général de la préfecture de l'Aveyron en 2002, sous-préfet de Lannion de 2004, secrétaire général de la préfecture de l'Eure en 2007, secrétaire général du haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie en 2009, secrétaire général de la préfecture du Puy-de-Dôme en 2013 et secrétaire général de la préfecture de la Gironde à partir de 2015. Enfin, avant de prendre ses fonctions à Mayotte, il a été délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Est, préfet du Rhône à partir de 2020.

Laurent Garcia & David Pellet

Un préfet pour remplacer la préfète de Vaucluse ?





Ecrit par le 15 décembre 2025

Violaine Démaret devrait quitter ses fonctions de préfète de Vaucluse avant la fin du mois de février. C'est ce qu'elle a confirmé en marge de la présentation du bilan 2023 de la délinquance et de la sécurité publique de Vaucluse. A cette date, <u>elle devrait rejoindre l'Élysée en tant que conseillère sécurité et Intérieur auprès du président de la République</u>.

Bien que son identité n'ait pas été précisée, c'est un homme qui devrait très certainement lui succéder. Sa nomination comme préfet de Vaucluse devrait d'ailleurs être effective mercredi 14 février, lors du prochain conseil des ministres.

La préfète quitte le Vaucluse pour l'Elysée



<u>En poste depuis août 2022</u>, Violaine Démaret, la préfète de Vaucluse, va quitter ses fonctions à la tête des services de l'Etat dans le département. La décision vient d'être prise lors du conseil des ministres de ce matin, mercredi 7 janvier.

« Il est mis fin aux fonctions de préfète de Vaucluse exercées par Mme Violaine Démaret » est-il précisé dans le compte-rendu de la réunion interministérielle.



Ecrit par le 15 décembre 2025

Première femme à occuper ce poste dans le département, elle a eu la lourde tâche de succéder à <u>Bertand Gaume</u>, préfet particulièrement apprécié par les élus locaux. Un défi qu'elle aura su relever avec succès selon la grande majorité de ses interlocuteurs Vauclusiens.

Si son successeur n'est pas encore connu, selon nos confères du quotidien <u>La Marseillaise</u>, Violaine Démaret rejoindrait l'Élysée en tant que conseillère sécurité et Intérieur auprès du président de la République.

L.G.

Le Vaucluse passe de 22 à 23 quartiers prioritaires



La liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) en Vaucluse a été actualisée le 1er janvier 2024. Cette mise à jour prend en compte les évolutions socio-démographiques et socio-économiques des territoires concernés depuis 2014, date d'entrée en vigueur de la loi de programmation



Ecrit par le 15 décembre 2025

pour la ville et la cohésion urbaine, dite 'loi Lamy'.

Au-delà de quelques ajustements marginaux de périmètres menés en concertation avec l'ensemble des maires concernés, le Vaucluse passe de 22 à 23 quartiers prioritaires toujours répartis sur 12 communes. C'est à Avignon que les changements sont les plus significatifs avec l'ancien périmètre Nord-Est qui devient officiellement Reine-Jeanne, Saint-Jean et Grange d'Orel. Apparaissent également les QPV Broquetons-Sainte Catherine ainsi que celui de Pont des Deux Eaux.

Dans le même temps, 2 quartiers ont fusionné en un seul : les quartiers Camp Rambaud-Les Mérides et Joffre-Centre ville, sur la commune du Pontet.

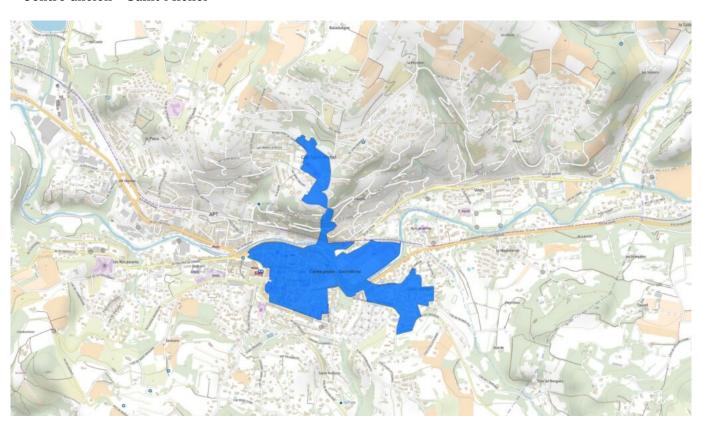
70 000 Vauclusiens concernés

« Ces quartiers bénéficieront de moyens additionnels aux mesures de droit commun afin de soutenir des actions au profit des publics les plus en difficulté, expliquent les services de la préfecture de Vauclus. Près de 70 000 personnes pourront être spécifiquement accompagnées, notamment en matière d'éducation, de santé, de parentalité ou encore d'emploi. Cette nouvelle géographie est désormais le périmètre pertinent pour le déploiement des nouveaux contrats de ville <u>Engagement Quartiers 2030</u> qui seront déclinés par les collectivités locales avec l'appui de l'État, au cours du premier semestre 2024. »

Liste des QPV en Vaucluse :

Apt:

• Centre ancien - Saint Michel





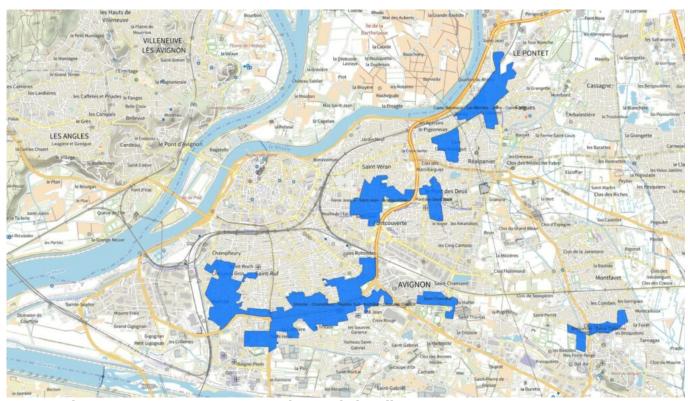
Le périmètre QPV d'Apt. © SIG-Politique de la Ville

Avignon:

- Monclar Champfleury Rocade Sud Barbière Croix des Oiseaux
- Reine Jeanne Saint Jean Grange d'Orel
- Saint Chamand
- Pont des Deux Eaux
- Broquetons Sainte Catherine

Le Pontet :

• Camp Rambaud - Les Mérides - Joffre - Centre Ville



Les QPV d'Avignon et Le Pontet. © SIG-Politique de la Ville

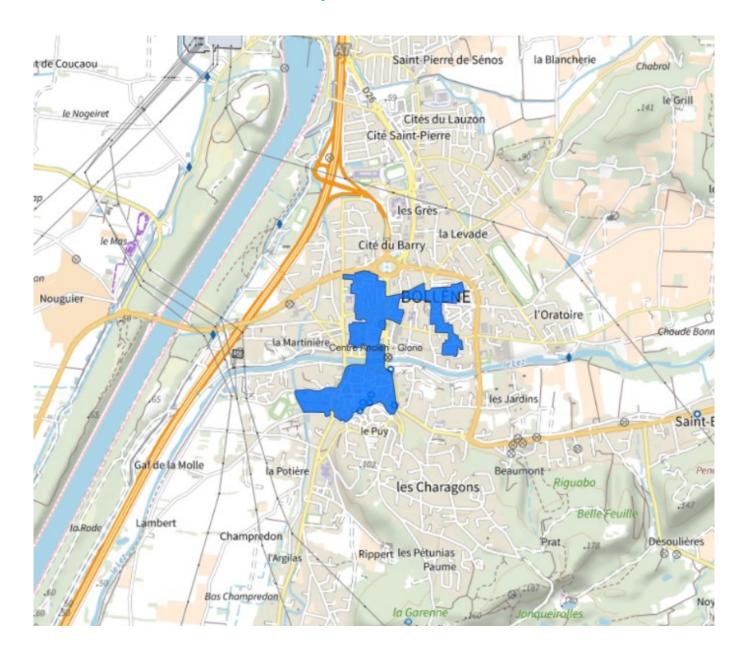
Bollène :

• Centre Ancien - Giono

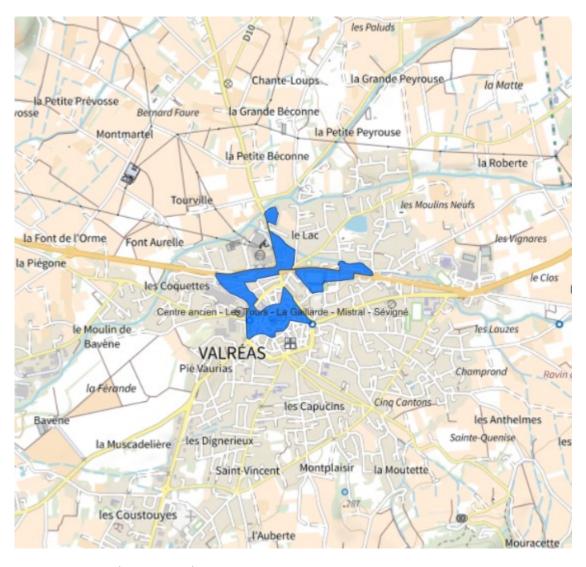
Valréas:

• Centre ancien - Les Tours - La Gaillarde - Mistral - Sévigné









Les QPV de Bollène et Valréas. © SIG-Politique de la Ville

Carpentras:

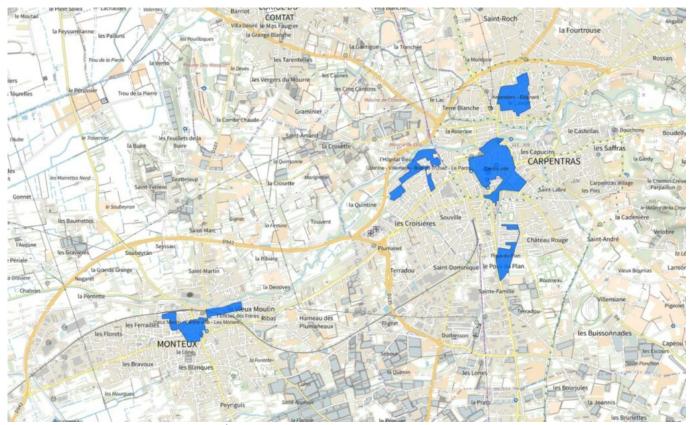
- Centre ville
- Amandiers Éléphant
- Pous-du-Plan
- Quintine Villemarie Bois de l'Ubac Le Parc

Monteux:

• Vieux Moulin - Centre ville - Les Mûriers



Ecrit par le 15 décembre 2025



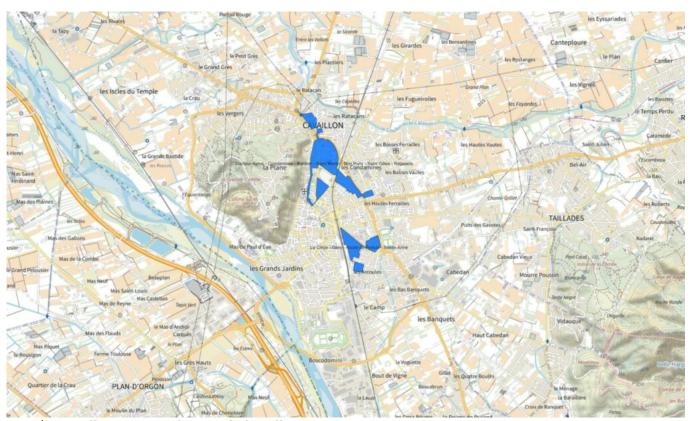
Quartiers prioritaires de la ville à Capentras et Monteux. © SIG-Politique de la Ville

Cavaillon:

- Docteur Ayme Condamines Barillon Saint Martin Bon Puits Saint Gilles Ratacans
- La Clède Gare Route de Pertuis Sainte Anne



Ecrit par le 15 décembre 2025

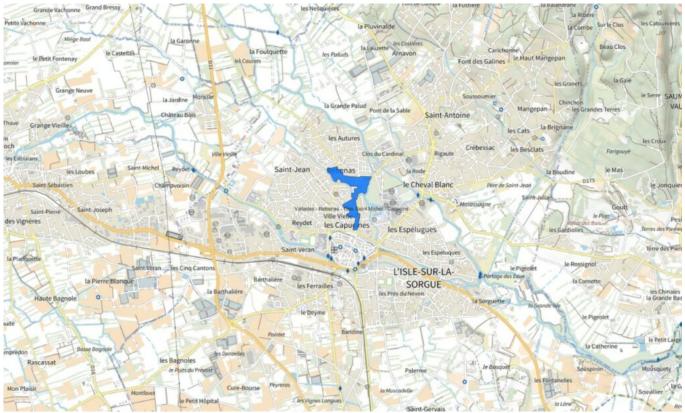


QPV à Cavaillon. © SIG-Politique de la Ville

L'Isle-sur-la-Sorgue:

• Vallades - Rebenas - Clos Saint Michel - Capucins





Les délimitations à l'Isle-sur-la-Sorgue. © SIG-Politique de la Ville

Orange:

- Fourchevieillles Comtadines L'Aygues
- Nogent Saint Clément

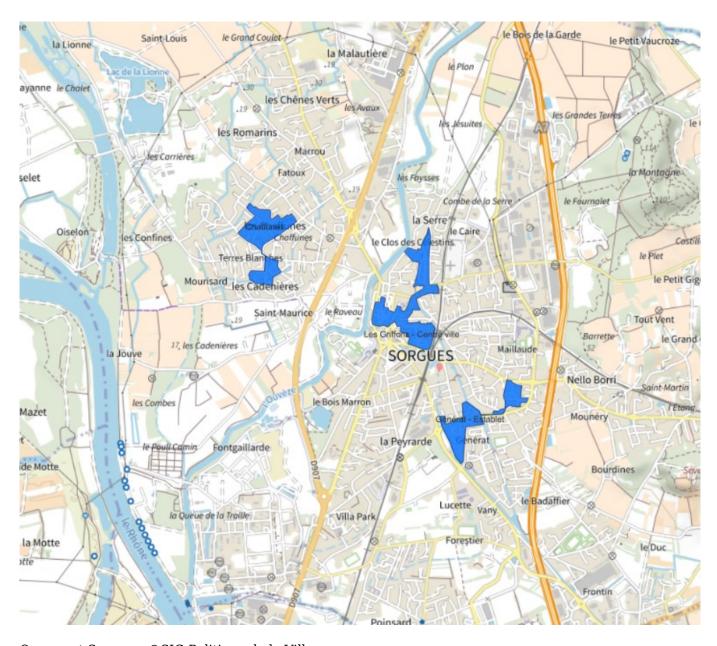
Sorgues:

- Générat Establet
- Chaffunes
- Les Griffons Centre ville









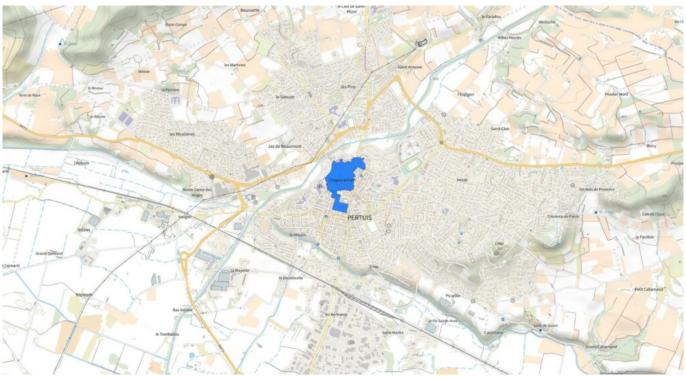
Orange et Sorgues. © SIG-Politique de la Ville

Pertuis:

• Centre ancien



Ecrit par le 15 décembre 2025



© SIG-Politique de la Ville

Le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains est disponible à cette adresse https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048707389

Vœux 2024 : la préfète de Vaucluse en mode solution



Ecrit par le 15 décembre 2025



« Plus vite, plus loin, plus fort, ensemble » : pour ses vœux 2024, la Préfète de Vaucluse fait sienne la formule de Pierre de Coubertin.

« Quel plaisir, quel honneur de pouvoir, pour la première fois depuis 4 ans (à cause du Covid), vous accueillir ici, en cet Hôtel de Forbin-de-Sainte-Croix pour les vœux de l'Etat » martèle Violaine Démaret, devant des centaines d'invités représentant les forces vives du département. Elle poursuit : « Alors que les désordres du monde fracassent le quotidien de tant de pays, sachons savourer avec humilité et en lucidité la chance que nous avons de pouvoir partager ce moment ».

Sécurité et transition écologique

La Préfète est revenue sur ses derniers vœux : « Je soulignais alors la nécessité d'être optimistes face au désarroi d'une partie de nos concitoyens, chefs d'entreprises, salariés, associations, agriculteurs en particulier face à l'explosion du coût de l'énergie. Souvenez-vous de comment nous nous sommes démenés pour sauver nos boulangers. Je vous invitais à fuir la morosité, malgré nos problèmes de sécurité, les risques de délestage et le triste reclassement de notre département du 6e au 5e département le plus pauvre de France. Je vous disais que pour 2023, l'Etat s'attacherait 5 priorités : Renforcer notre sécurité publique comme civile, déployer les dispositifs de solidarité envers les plus vulnérables, aménager le territoire tout en le préservant, enfin répondre à l'urgence énergétique, climatique et environnementale en bâtissant un Vaucluse vert. »



Ecrit par le 15 décembre 2025



Violaine Démaret ajoute : « Trois maîtres-mots pour 2024 : action, solution, passion, avec 2 grandes priorités sécurité et transition écologique et 5 champs prioritaires : soutien à l'agriculture et à la culture qui constituent l'ADN de ce département, plein emploi, lutte contre la paurvreté, politique de la ville et soutien à la ruralité».

JO, Festival, Chorégies... Une année chargée pour les forces de l'ordre

« Côté solution, si l'Etat peut beaucoup, mais il ne peut rien seul. Elle ne peut être que collective et locale, au plus près des citoyens. Enfin 2024 sera l'année de la passion, il nous faudra organiser les élections européennes du 9 juin et être à la hauteur de cet évènement planétaire unique que notre pays accueillera : les Jeux Olympiques et Paralympiques. Le paroxysme de ce rendez-vous sera atteint le 19 juin, avec le passage de la flamme à Apt, Rustrel, au Ventoux, à Sorgues, l'Isle-sur la-Sorgue, au Théâtre Antique d'Orange et à Avignon, déjà ville d'exception qui sera alors ville de célébration. Il nous faudra assumer un Festival d'Avignon maintenu qui démarrera le 29 juin et des Chorégies qui débuteront plus tôt ».

C'est alors que la Préfète de Vaucluse est revenue sur les mots de Pierre de Coubertin, dans leur intégralité : « Le plus important aux JO n'est pas de gagner mais de participer, car l'important dans la vie, ce n'est point le triomphe mais le combat, l'essentiel ce n'est pas d'avoir vaincu mais de s'être bien battu et je voudrais citer le credo olympique : 'Citius, Altius, Fortius, Communiter' ce qui, traduit du latin, donne : Plus vite, plus haut, plus fort, ensemble. »

Patrick Bruel en invité surprise

La cérémonie s'est poursuivie dans les salons de la Rue Viala avec l'ensemble du corps préfectoral, des autorités judiciaire et militaire, du monde économique, agricole, syndical, associatif, culturel, de la



santé... Et la Préfète a alors salué la présence de son invité-surprise, Patrick Bruel, chanteur, compositeur, mais aussi vigneron et oléiculteur à l'Isle-sur-la-Sorgue, avec son Domaine de Léos (en honneur à ses 2 fils, Léon et Oscar) qui s'investit depuis 2007 pour valoriser le terroir et conforter l'attractivité du Vaucluse.

Vaucluse : Un budget « ambitieux, sincère et dynamique » pour son rapporteur malgré les incertitudes engendrées par l'Etat



Ecrit par le 15 décembre 2025



Avant qu'il soit voté, la présidente a fait un discours introductif dans lequel elle a décoché nombre de flèches contre l'Etat. « Baisse de 30 M€ de recettes liées aux DTMO (Droits de Mutation à Titre Onéreux) qui passent de 140M€ à 110 M€, hausse des dépenses de personnel de +15 M€ et explosion des dépenses sociales d'autant, +15M€ également.

Dominique Santoni a ajouté : « Cet exercice budgétaire 2024 est donc plus tendu et plus compliqué. Contrairement au département de Loire Atlantique qui a dû reporter sine die son vote, nous nous n'en sommes pas là. Mais force est de constater que la principale source d'incertitudes pour aujourd'hui et pour demain, c'est l'Etat. Lui qui a voulu créer le Conseiller Territorial qui devait se substituer à la fois au Conseiller Départemental et au Conseiller Régional et qui a laissé tomber. Lui qui a fait réapparaître la suppression du Département avant de démentir, ce qui ne crée pas, avouons le, un climat de sérénité. Incertitude fiscale ensuite après la suppression de la Taxe Foncière puis de la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises qui disparaîssent, ce qui totalise une baisse drastique de – 30% de nos recettes ».



La présidente du département a cité quelques chiffres de dépenses très peu compensées par l'Etat : à peine 142 500€ de dotation face aux 3,6M€ de dépenses en personnel du Conseil Départemental pour 2024. Lors du Contrat d'Avenir, à propos du réaménagement du Carrefour de Bonpas, nous avons aussi appris que l'Etat a ramené sa participation à 4,5M€ au lieu des 7,5 annoncés et cela malgré l'aide constante de Madame La Préfète de Vaucluse ». Dominique Santoni conclut fermement : « Stop. L'Etat doit, une fois pour toutes, stabiliser les règles du jeu et s'y tenir. Il faut en finir avec cette vision de la décentralisation à sens unique où il décide de tout et ce sont les collectivités qui payent ».

Place ensuite à Jean-Baptiste Blanc <u>pour le détail du Budget Primitif 2024</u>, <u>power-point à l'appui avec camemberts et graphiques</u>. « On garde le cap » lance-t-il pour résumer la situation. « Après la pandémie, la guerre en Ukraine, le conflit israélo-Palestinine, la raréfaction des deniers publics et une inflation sans commune mesure des dépenses énergétiques malgré tous nos efforts de sobriété, le département fera quand même face à ses engagements. »

Les dépenses de personnel passent des 139,2M à 154M (+10,6%) sous l'effet du relèvement du SMIC et de la double revalorisation des salaires pour les 2 700 agents du département sans oublier le recrutement progressif d'une centaine d'assistants familiaux. Augmentation aussi des aides sociales, qui évoluent de 218,2M à 233,3M (+6,9%) pour les allocations personnalisées d'autonomie, de compensation de handicaps, d'hébergement des séniors, des handicapés et d'aide sociale à l'enfance. L'entretien de la voirie mobilise 8,2M (+3%) en comptant aussi le transfert au département des 44km de routes nationales qui le traversent.

- « Malgré l'accumulation de toutes ces contraintes, nous continuons à investir pour les Vauclusiens, pour répondre à toutes leurs attentes », poursuit Jean-Baptiste Blanc. Il est vrai qu'entre 2013 et 2023, les dotations de l'Etat ont reculé de 276M€, une paille. A titre d'exemple, la charge nette pour le département du RSA (Revenu de solidarité active) est passée de 24,2M€ en 2014 à 41,7M€ en 2023. « Nous investissons quand même, insiste le rapporteur. 121,9M€ en tout, dont 12,1 M€ pour le fonctionnement des collèges, 40,6M€ pour la déviation d'Orange, le réaménagement du carrefour de Bonpas ainsi que les réparations et renforcements des ouvrages d'art, 19,1 M€ pour la culture et le patrimoine (construction de 'Memento', les nouvelles archives départementales à Agroparc, la réhabilitation des façades et du toit du Palais des Papes et la mise en sécurité du château de la Tour d'Aigues), 16,1 M€ pour l'aménagement et le développement du territoire (Calavon et Sud Luberon). »
- « Si le Vaucluse peut encore lancer des projets ambitieux en 2024, c'est grâce au matelas épargné grâce aux droits de mutation à titre onéreux des deux dernières années. Avec notre gestion rigoureuse, nous n'avons pas subi d'effet ciseaux. Mais si la tendance inflationniste se poursuit avec la remontée des taux d'intérêt, nos capacités d'investissement risquent de se tarir » conclut, lucide, le sénateur LR Jean-Baptiste Blanc.

Finalement, le Budget Primitif 2024 du Vaucluse a été voté à la majorité soit 18 voix pour, 6 voix contre (RN) et 10 abstentions (groupe de la gauche) sur les 34 conseillers départementaux .

Andrée Brunetti



Chorégies d'Orange 2024 : une conférence de presse à haute tension



« Dès que je suis entré dans cette pièce, j'ai senti des ondes négatives ». Ainsi s'exprime <u>Jean-Louis Grinda</u>, le directeur des <u>Chorégies d'Orange</u> depuis 2016, date de la démission de son prédécesseur, Raymond Duffaut qui y a passé une trentaine d'années.

Il poursuit : « La Chambre Régionale des Comptes s'est penchée sur les Chorégies. Elles sont financées à 80% par la billetterie, ce qui les fragilise et il y a un personnel minimaliste (7 personnes) » relèvent-elles. Je voudrais saluer ici l'engagement de Renaud Muselier, le président de la Région Sud qui les a sauvées en 2018".



Ecrit par le 15 décembre 2025

Il faut dire qu'à cette époque, le déficit s'élevait à 1,5M€, qu'on allait mettre la clé sous la porte alors que le plus ancien et le plus populaire des festivals du monde (créé en 1869) celui d'Orange s'apprêtait à fêter ses 150 ans en 2019. Et que "zorro" Muselier a tout fait pour les pérenniser. En créant avec l'Etat, la Région et le département une SPL (Société Publique Locale) pour effacer la dette et repartir pendant 3 ans sur de nouvelles bases. Mais il avait prévenu à l'époque, à Avignon, il y a 6 ans, au Conseil Général de Vaucluse en présence du président Maurice Chabert : « Il n'est pas question que les collectivités locales soient le tiroir-caisse des Chorégies » et à l'attention de la Ministre de la Culture d'alors, la patronne d'Actes Sud à Arles, Françoise Nyssen, « II est temps que l'Etat prenne sa part, toute sa part ».

Jean-Louis Grinda poursuit : « Si je suis ici, ce matin, à Orange, devant vous, la presse, les fans, l'Association des Amis des Chorégies, c'est pour vous proposer *Les Chorégies du Futur*. Pas pour vous enfumer mais pour vous montrer qu'on peut les pérenniser, les renforcer, sinon, je ne serais pas là. Mon rôle n'est pas de programmer des ciné-concerts ». Et il insiste « Désormais, l'Etat veut s'engager, s'impliquer plus fortement. Nous devrions donc bénéficier d'un soutien plein et entier de la Région Sud, c'est déjà le cas et de l'Etat, nous attendons ses propositions ».



Ecrit par le 15 décembre 2025



A gauche Jean Louis Grinda, directeur des Chorégies d'Orange et à droite Richard Galy, Président de la SPL des Chorégies d'Orange

De son côté; Richard Galy, conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, président de la SPL ajoute : « La Région Sud a augmenté les subventions de la culture de 51M€ en 2016 à 67M€, soit +33%. Le monde du lyrique traverse une crise, tout est plus cher, les cachets, l'énergie, ici à Orange, les recettes sont dûes à 60% à la billetterie, quand ailleurs c'est 20% maximum. C'est à la fois notre fierté et notre fragilité. »





Mickaël Conte et Claire Lonchampt_Les Saisons © Olivier Houeix



Edgar Moreau © Julien Mignot

En 2024, fin de la SPL, entrée en vigueur de l'EPCC (Etablisement Public de Coopération Culturelle), un statut des Chorégies qui évolue, avec un contrat de 3 ans qui permet de faire des programmations, de voir venir de façon apaisée sans se demander de quoi demain sera fait. Avec des tarifs abordables pour la population ». C'est à ce moment là que Richard Galy ajoute : « Du coup, l'édition 2024 des Chorégies sera celle d'une année charnière, prudentielle pour refermer la parenthèse 2018 de la SPL ».

« Un seul opéra au Théâtre Antique, le 22 juillet 2024, Tosca en version concert,



c'est démentiel, ce n'est plus un festival d'art lyrique »

Bruits et chuchotements dans la salle où se tenait la conférence de presse. Un journaliste prend la parole : « Un seul opéra au Théâtre Antique, le 22 juillet 2024, Tosca en version concert, c'est démentiel, ce n'est plus un festival d'art lyrique ». Un autre demande : « Quand vous proposez Tosca à minima, en version concert, ça représente combien d'économies? » 500 000€ répond Jean-Louis Grinda.

Il enchaîne sur le reste du programme 2024, puisque c'est le sujet du jour. « Pop The Opera » avec les collégiens vauclusiens le 14 juin, Musiques en Fête en direct du Théâtre Antique sur France TV à l'apporche de la Fête de la Musique, le 21 juin, Mika la pop-star sera là le 23 juin.



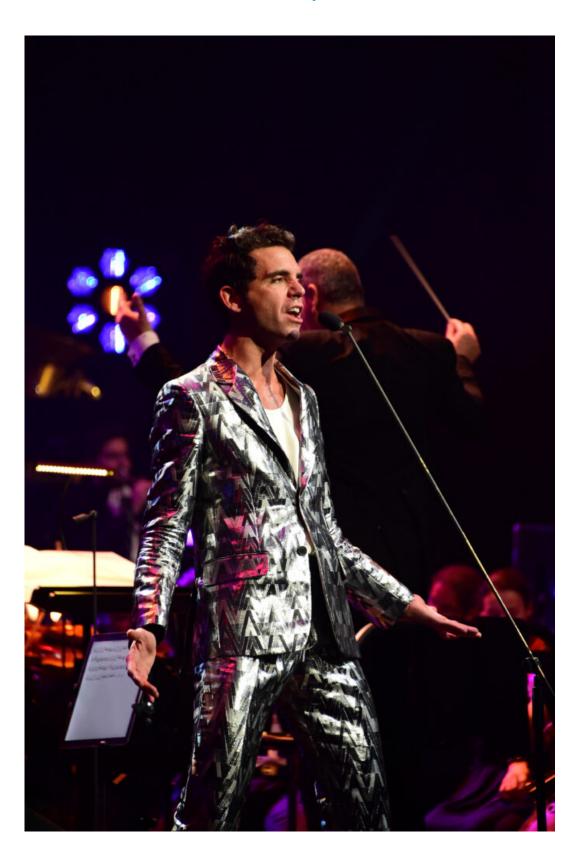






Aleksandra Kurzak © Lukasz Rajchert







Ecrit par le 15 décembre 2025

Mika © AnthonyGhnassia





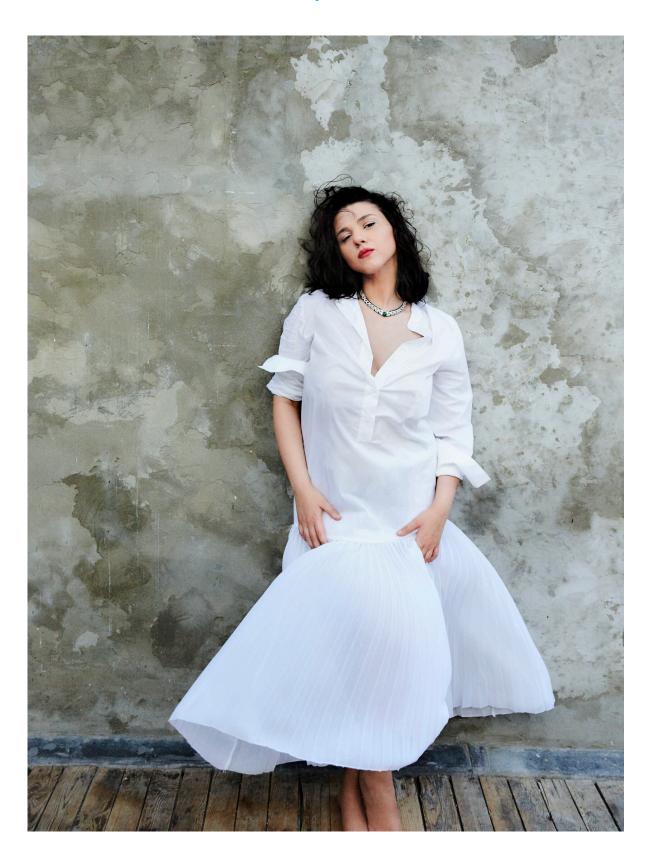




BLACK LEGENDS ©NICOLASFRIESS.

A l'affiche et tout le monde s'en félicite, le 29 juin, la pianiste Khatia Buniatichvili qui avait annulé l'été dernier après avoir eu sa petite fille... Baby blues oblige... Mais elle sera bel et bien présente en 2024 et interprètera le célébrissime Concerto pour piano n° 1 de Tchaikowsky. Autres invités ; le chorégraphe Thierry Malandrain et son Ballet de Biarritz, le 12 juillet, « Black Legends » du jazz, de la soul et du gospel le 16 juillet, retour du jeune violoncelliste surdoué Edgar Moreau le 18 juillet, tout seul sur scène pour l'intégrale des 6 Suites de Bäch et enfin, pour clore cette édition de transition : « Tosca » à l'occasion du centenaire de la mort du compositeur Giacomo Puccini, en version allégée, mais en présence du chouchou des Chorégies, Roberto Alagna (malgré son absence en 2013 qui a plombé le budget de 500 000€). N'oublions pas quand même qu'il est venu près de 20 fois à Orange, chapeau bas!



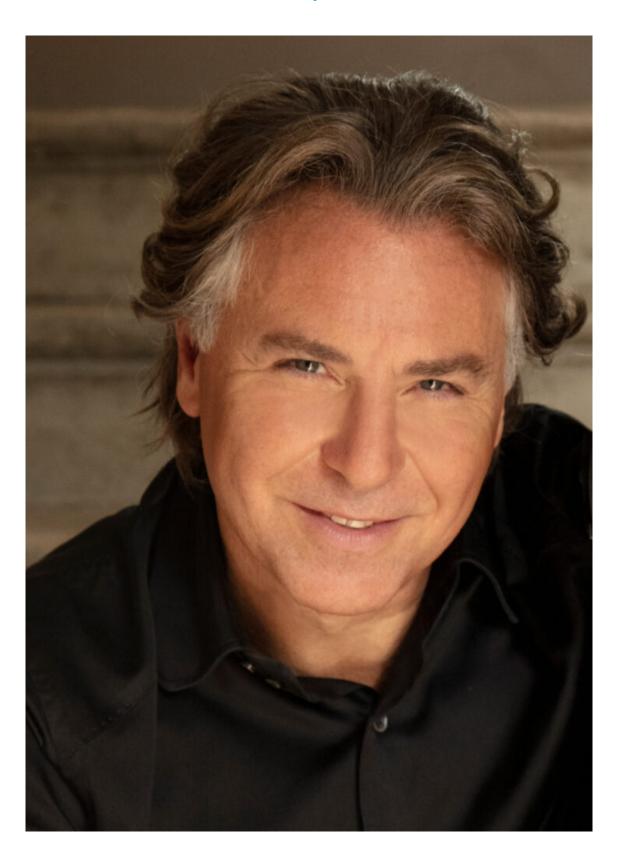






Khatia Buniatichvili © Esther Haase









Roberto Alagna © Simon Fowler







Ecrit par le 15 décembre 2025

"La ruée vers l'or" de Chaplin

Pendant la conférence de presse, un/e représentant/e de la Ministre de la Culture a appelé pour annoncer que l'Etat apporterait une subvention plus substantielle aux Chorégies d'Orange. Espérons que le geste sera à la hauteur. A titre d'information, le Festival d'Art Lyrique d'Aix-en-Provence empoche 8,5M€ par an quand les Chorégies d'Orange (en Vaucluse, le 5ème département le plus pauvre de France) reçoivent moins d'un million d'euro de subsides et accueillent gratuitement la population locale lors de la générale). Vous avez dit liberté, égalité, fraternité?

Contacts: Billetterie ouverte à partir du 18 décembre 04 90 34 24 24

billetterie@choregies.com

www.choregies.fr

Jusqu'au 31 janvier, -10% sur le prix des places

Sébastien Maggi devient sous-préfet de **Vaucluse**



Ecrit par le 15 décembre 2025





Sébastien Maggi vient d'être nommé sous-préfet chargé de mission à la politique de la Ville auprès de Violaine Démaret, la préfète de Vaucluse. Il exercera également en tant que secrétaire général adjoint. Actuellement directeur de cabinet, depuis l'automne 2021, de Chantal Mauchet, la préfète de l'Ain, il prendra ses fonctions le lundi 2 octobre 2023 sur le site Chabran de la préfecture de Vaucluse à Avignon. Originaire de l'Île de Beauté, il a été auparavant sapeur-pompier professionnel de 2001 à 2011 dans le Var puis en Corse jusqu'en 2019 où il a été promu commandant en 2017.

Plus récemment, il a été élève, entre 2020 et 2021, de l'Ecole Nationale d'Administration (promotion Aimé Césaire) avant de rejoindre 'la préfectorale'.

L.G.

Revitalisation des petites villes : c'est Vaisonla-Demain !



Ecrit par le 15 décembre 2025



La commune de Vaison-la-Romaine vient de signer la convention 'Petites villes de demain'. Un dispositif qui permet de mobiliser de nombreux partenaires autour de projets de revitalisation des villes de moins de 20 000 habitants. En Vaucluse, la cité voconce est la 15° commune à officialiser ce partenariat.

C'est jour de marché (ce mardi 25 avril) que la ville de Vaison-la-Romaine vient d'officialiser son intégration au programme national '<u>Petites villes de demain</u>' qui vise à soutenir l'attractivité des communes de moins de 20 000 habitants. Devant la fréquentation de ce marché hebdomadaire on pourrait cependant se poser la question de l'attrait de cette convention tant l'afflux des visiteurs semble pourtant faire déjà de Vaison une ville d'aujourd'hui.



Ecrit par le 15 décembre 2025



De gauche à droite : Chantal Mure, 1^{re} adjointe de la Vaison-la-Romaine, Jean-François Périlhou, maire, Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse, et Bernard Roudil, sous-préfet de Carpentras lors de la signature de la convention 'Petites villes de demain'.

Les taux de vacances de logements ont doublé en 20 ans

« Il y a périls, prévient néanmoins <u>Jean-François Périlhou</u>, maire de Vaison-la-Romaine et président de la communauté de communes Vaison Ventoux. Nos centres villes ne correspondent plus à l'idéal d'un modèle, souvent exporté d'outre-Atlantique, avec son jardin, son barbecue... Les appartements y sont exiguës, le stationnement y est éloigné. Illustration de ce phénomène, le niveau de vacances des logements en Vaucluse a été multiplié par 2 entre 1999 et 2019. Et puis, il y a des menaces extérieures qui peuvent aussi s'appeler Amazon ou bien encore ces périphéries qui se ressemblent toutes. »

« Il s'agit de mener ce combat qui est l'une des grandes causes du début de ce siècle. »

Jean-François Périlhou, maire de Vaison-la-Romaine

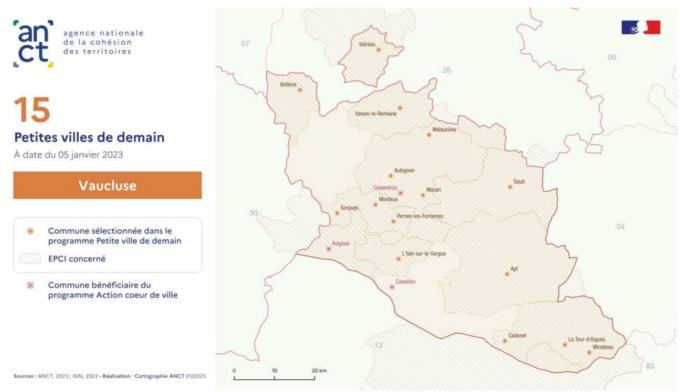
C'est donc pour cela que Vaison est la 15^e commune vauclusienne à s'inscrire dans ce programme initié en octobre 2020 par Jacqueline Gourault, alors Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Un dispositif piloté par <u>l'Agence nationale de la cohésion des territoires</u> (ANCT), qui permet de mobiliser de nombreux partenaires (Etat, Conseil départemental, Conseil régional, la Banque des territoires, les agences d'urbanisme, l'Union départementale de



Ecrit par le 15 décembre 2025

l'architecture et du patrimoine, les chambres consulaires...) autour de projets de redynamisation.

« C'est un dispositif qui connaît un vrai succès en Vaucluse », reconnaît Bernard Roudil, sous-préfet de Carpentras, qui représentait l'Etat lors de cette signature. A ce jour, Aubignan, Mazan, Malaucène, Sault, Bollène, Valréas, Sorgues, Monteux, Pernes-les-Fontaines, l'Isle-sur-la-Sorgue, Apt, Cadenet, La Tour d'Aigues et Mirabeau figurent également dans le dispositif.



Les communes vauclusiennes retenues dans le cadre du dispositif 'Petites villes de demain'.

Quels diagnostics pour Vaison?

Un diagnostic a donc été conduit afin d'identifier les enjeux majeurs de la commune dans la perspective de renforcer son rôle de centralité. De quoi dégager 4 axes stratégiques afin de répondre à cet enjeu : « renforcer l'attractivité économique de Vaison-la-Romaine par la dynamique touristique et les atouts du terroir », « accroître l'attractivité du centre-bourg par une offre en adéquation aux attentes des habitants », « pérenniser les solidarités » ainsi que « poursuivre les engagements en faveur de la transition écologique et énergétique ».

« Il s'agit de mener ce combat qui est l'une des grandes causes du début de ce siècle », insiste Jean-François Périlhou dont la commune a cependant déjà identifié et commencé à déployer plusieurs actions stratégiques dans le cadre de ces orientations comme le réaménagement du centre-ville dans le but de rendre la ville plus résiliente au changement climatique et plus attractive, l'accompagnement dans la mise en place d'une maison de santé pluridisciplinaire ou bien encore la mise en place d'un nouvel équipement sportif dédié aux arts martiaux dont plus de 60% du budget total de 2M€ seront financés par les partenaires.



A lire aussi: Vaucluse: 15 communes retenues pour le dispositif 'Petites villes de demain'

Le logement en première ligne pour reconquérir le centre-ville

Pour le maire de la cité voconce, il est évident que la qualité de l'offre de logement est l'un des éléments moteurs du dispositif de cette dynamique de revitalisation :

« Notre PLU (Plan local d'urbanisme) prévoit zéro étalement urbain : il faut donc remplir les logements vacants et augmenter le nombre d'habitants dans le cœur de ville. »

Ainsi, afin de remettre sur le marché des logements du centre ancien et améliorer les performances énergétiques, une action spécifique est conduite au travers d'une opération programmée de l'habitat. Une convention spécifique sera d'ailleurs signée avec l'Etat et le Conseil départemental de Vaucluse pour que cette opération puisse être mise en place à partir du 1er juillet prochain.

« Il est important de soutenir ce type de dispositif au profit de ces communes moyennes qui ont aussi des contraintes de centralité, complète Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse et co-signataire de la convention 'Petites villes de demain'. Cela leur permet de bénéficier de dispositifs auxquels elles n'auraient pas forcément accès. »

« Si le territoire avance, c'est le département qui avance.»

Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse

Effet démultiplicateur sur les financements

Cette convention doit permettre de mobiliser des moyens afin d'accompagner les propriétaires pour qu'ils puissent conduire les travaux nécessaires à la remise en état.

La ville va consacrer plus de 600 000€ sur 5 ans sur cette opération. Grâce au programme 'Petites villes de demain' cet effort municipal aura un effet multiplicateur de 2,7 grâce au soutien des autres partenaires. C'est donc plus de 1,6M€ qui vont être investis.

- « Cela va permettre un financement tiers pour inciter les propriétaires privés à rénover, poursuit le maire de Vaison-la-Romaine. Mais pour accompagner ce mouvement il faut aussi plus de patrimoine public et plus service public. Notre hôpital disposera d'un scanner avant la fin de l'année et nous disposons du 2° office de tourisme de Vaucluse en fréquentation après celui d'Avignon. Il n'y a jamais eu autant d'outils, notamment financiers, pour mener à bien cette reconquête du centre-ville. »
- « Si le territoire avance, c'est le département qui avance, se félicite la présidente du Département. Il faut donc que nous continuons à jouer collectif. »